

action volontaire et réfléchie que l'âme, en certaines circonstances, semble exercer sur quelques fonctions vitales.

En parcourant la plupart des ouvrages de médecine on trouve des exemples d'individus qui, dans certains états de maladie ou de surexcitation de la volonté, ont pu accélérer, ralentir ou même suspendre à leur gré la circulation du sang, les battements du cœur, c'est-à-dire les fonctions qui, dans l'état ordinaire, semblent le plus étrangères à l'âme et à la conscience? On dira sans doute que ces faits sont rares, qu'ils sont douteux ou du moins susceptibles d'une autre interprétation. Mais qu'on songe qu'il n'est pas besoin de tous, et qu'il suffirait d'un seul bien constaté pour prouver qu'on a tort de dépouiller l'âme des fonctions de la vie.

D'ailleurs, il faut encore distinguer ici entre les diverses fonctions vitales. Ce qui est douteux à l'égard de quelques unes, l'est beaucoup moins ou même est manifeste à l'égard de quelques autres, de la respiration, par exemple. Chacun a conscience d'un empire momentané de la volonté sur la respiration, chacun peut en faire l'expérience. Faudra-t-il donc, pour les besoins du système, retrancher la respiration du nombre des fonctions vitales, ou du moins en faire une classe à part? N'en est-ce donc pas assez pour troubler et bouleverser de fond en comble toutes les délimitations imaginées entre l'âme et le principe vital? Je n'ai pas à décrire les conditions organiques de cette action de l'âme sur le corps; au point de vue psychologique, dans lequel nous devons nous renfermer, et pour résoudre la question qui nous occupe, il importe peu de savoir si l'âme agit d'une manière directe sur tous les organes de la vie, ou seulement par l'intermédiaire d'autres organes, qui seuls lui sont directement soumis, il suffit de constater, comme nous venons de le faire, son action et son empire sur la vie organique.